

Opération : FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE AVEC UNE VARIANTE
POSSIBLE EN LIAISON CHAUDE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Article L 2123-1 du code de la commande publique

ACTE D'ENGAGEMENT

Pouvoir adjudicateur

COMMUNE D'AIGONDIGNÉ

Adresse : Place de la Mairie – Mougou -79370 AIGONDIGNÉ

Téléphone : 0549059019

Courriel : mairie@aigondigne.fr

Objet de la consultation

Fourniture et livraison de repas en liaison froide avec une variante possible en liaison chaude

Date limite de remise des offres

Date : le 31 octobre 2020

Heure : 12:00

Le présent acte d'engagement est numéroté de la page 1 à 7

Dénomination de la collectivité qui passe le marché :
Commune d'AIGONDIGNÉ 79370 – DEUX SEVRES

REFERENCES

Le présent marché est passé selon **une procédure adaptée.**

ORDONNATEUR

Madame le Maire de la Commune d'AIGONDIGNÉ.

COMPTABLE ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS

Mr Le Trésorier de Melle.
Trésor Public
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

1. Contractants

Signataire :

Nom :

Prénom :

Qualité :

- Signant pour mon propre compte
- Signant pour le compte de la société
- Signant pour le compte de la personne publique prestataire

Et

- Agissant en tant que prestataire unique
- Agissant en tant que membre du groupement de commande défini ci-après
 - Solidaire
 - Conjoint

	Prestataire individuel ou mandataire du groupement :
Nom	
Siège social	
Adresse	
Code postal	
Adresse électronique Tél : Télécopie :	
N° SIRET	
Code NAF	
	Co-traitant :
Nom	
Siège social	
Adresse	

Code postal	
Adresse électronique Tél : Télécopie :	
N° SIRET	
Code NAF	

Engagement, après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché, je m'engage (nous nous engageons) sans réserve, conformément aux clauses et conditions des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après,

Je m'engage (ou engage le groupement dont je suis mandataire), sur la base de mon offre (ou de l'offre du groupement), exprimée en **euro**, réalisée sur la base des conditions économiques du mois précédent le mois de remise des offres (dit mois 0).

L'offre ainsi présentée me lie pour une durée de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres conformément au règlement de consultation (RC).

2. Objet de la prestation

Description de la prestation : La présente consultation a pour objet de définir les conditions d'intervention du prestataire en vue de réaliser la fourniture et la livraison de repas en liaison froide, avec une variante possible en liaison chaude, pour les deux restaurants scolaires de Mougou à Aigondigné.

MAPA : Restauration scolaire

Lot unique

Description : selon cahier des charges joint

Lieu d'exécution : Commune d'Aigondigné (Deux-Sèvres)

Délais d'exécution : à partir du 1^{er} janvier 2021 et pour une période d'un an renouvelable deux fois (soit 3 ans)

Point de départ du délai : A partir de la notification

Forme du marché : Marché à Procédure Adaptée

Conditions particulières d'exécution : se référer aux dispositions du CCAP

Conditions de réception : se référer aux dispositions du CCTP

3. Modalités de règlement

Conditions de règlement : se référer aux dispositions du CCAP

Type de prix : fermes la 1^{ère} année et révisables pour la suite du marché (se référer au 5.2 du CCAP)

Nature des prix : unitaires

Avance : pas d'avance prévue. Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture ou mémoire. Le défaut de paiement à l'expiration du délai ouvre droit à intérêts moratoires dans les conditions fixées par les décrets n°2002-232 du 21 février 2002 et n°2008-1550 du 21 décembre 2008.

Facturation : Les factures seront envoyées par la voie électronique (**chorus**)

Et comporter : la raison sociale du créancier, la date d'exécution des prestations, le décompte des sommes dues (nature, prix, quantité), le numéro de SIRET et l'indication de la TVA.

Compte à créditer :

Au nom de

Sous le numéro.....Clé.....

Code banque.....Code guichet.....

Etablissement.....

Code I.B.A.N.....

Code B.I.C.....

4. Dispositions diverses

Les pièces constitutives du marché sont :

- L'acte d'engagement
- Le règlement de la consultation
- Le cahier des clauses particulières administratives
- Le cahier des clauses techniques particulières
- Le cahier des grammages

Garanties et obligations particulières : il est prévu un délai de garanti d'un an

5. Propositions du candidat

Zone à compléter par le candidat :

Fournitures de repas	Prix unitaire HT	Taux TVA	Montant TVA	Prix unitaire TTC
Repas Ecole maternelle :				
- Entrée
- Protidique
- Légumes
- Fromage
- Dessert

Repas Ecole élémentaire : <ul style="list-style-type: none"> - Entrée - Protidique - Légumes - Fromage - Dessert Repas adultes : <ul style="list-style-type: none"> - Entrée - Protidique - Légumes - Fromage - Dessert 					
---	--	--	--	--	--

Fournitures pique-nique	Prix unitaire HT	Taux TVA	Montant TVA	Prix unitaire TTC
Ecole élémentaire :
Ecole maternelle :
Adultes :

6. Début et durée du marché :

Le marché prendra effet le 1^{er} janvier 2021 pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois, soit jusqu'au 31 décembre 2023 maximum.

7. Déclaration :

Le prestataire de services affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou sa mise en régie, à ses torts (ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle il intervient) qu'il ne tombe pas (ou ladite société ne tombe pas) sous le coup de l'interdiction, édictée par l'article 50 (modifié) de la loi n° 52.401 du 14 avril 1952 (articles 49 et 259 du....)

Le présent marché ne deviendra définitif et ne pourra recevoir son exécution qu'après sa notification au prestataire retenu.

Fait à.....

Le

Le prestataire de service

La mairie d'Aigondigné

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

Notifié au prestataire de service le